

# Les administrateurs de Paz'à Pas vous convient à l'Assemblée Générale de l'Association

Rendez-vous le 26 mai 2018

À la Maison de l'enfance à Sainte Pazanne

De 10h15 à 11h15 Visite et jeux vous attendent

11h30 Assemblée Générale

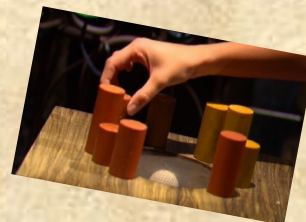


## L'ordre du Jour sera le suivant :

- **Approbation des comptes 2017**
- **Affectation des résultats en report à nouveau**
- **Election des membres du Conseil d'Administration**

Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur l'activité de Paz'à Pas, ses projets, mais aussi de recueillir vos attentes sans oublier les moments de convivialité que nous partagerons.

Si vous désirez rejoindre le Conseil d'administration, n'hésitez pas à vous manifester, ou si vous avez envie tout simplement de participer à la vie de l'Association rejoignez nous lors des actions des commissions « P'tits cailloux, convivialité et vie associative ». Votre participation nous est précieuse !



Conformément au titre III des statuts , Le Conseil d'administration vous invite à son Assemblée Générale . Si vous ne pouvez y assister, vous pouvez compléter la délégation de pouvoir ci-dessous (un bon pour pouvoir par famille adhérente) :

### DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné M./Mme ..... donne pouvoir à M./Mme..... afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 Mai 2018 de l'association Paz à Pas afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à

le

Signature du mandant .....signature du mandataire